

D A T A Essentiel L A B



Prix de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2024

JUILLET 2025

Le prix moyen de l'électricité pour les ménages français augmente de 18 % en 2024, soit un rythme très supérieur à l'évolution des prix à la consommation, dans un contexte de sortie progressive du bouclier tarifaire. Le prix de l'électricité pour les ménages français (280 €/MWh) reste légèrement inférieur à la moyenne des prix de l'Union européenne même si l'écart se réduit nettement par rapport aux années précédentes.

À l'inverse des ménages, le prix moyen de l'électricité hors TVA pour les entreprises en France baisse fortement (- 20 %) pour la première fois depuis 2020 et se situe légèrement en-dessous de la moyenne de l'Union européenne. Cependant, les prix de l'électricité pour les entreprises restent 1,5 fois plus élevés qu'en 2021, avant la crise énergétique.

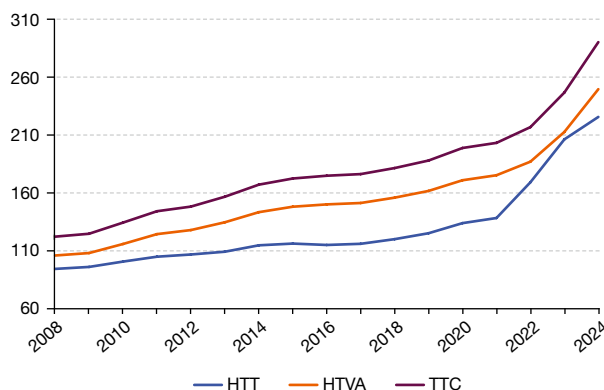
LE PRIX MOYEN DE L'ÉLECTRICITÉ SUR LE MARCHÉ RÉSIDENTIEL FRANÇAIS AUGMENTE DE 18,4 %

Le prix moyen toutes taxes comprises (TTC) de l'électricité sur le marché résidentiel en France s'élève à 280 €/MWh en 2024. Il augmente de 18,4 % par rapport à 2023 (*graphique 1*), après + 14,4 % entre 2022 et 2023, soit un rythme nettement supérieur à l'évolution des prix à la consommation en 2024 (+ 2,0 %). L'augmentation des prix concerne à la fois les tarifs réglementés de vente (TRV), qui représentent encore 62 % des volumes vendus et 59 % des ménages au 30 septembre 2024, et les offres de marché dont l'évolution suit en grande partie celle des TRV.

S'agissant des TRV, le gel tarifaire, qui avait permis de contenir les prix pendant la crise énergétique, a pris fin au 1^{er} février 2024. Hors fiscalité, la hausse des TRV n'est toutefois que de 0,18 % à cette date, selon la Commission de la régulation de l'énergie (CRE), la détente des prix sur le marché de gros en 2023 permettant de compenser la suppression du gel tarifaire. En effet, une part de la composante fourniture des TRV est calculée à partir des prix de gros sur les deux années précédentes. En revanche, avec le retour progressif au taux normal de l'accise, après l'application d'un taux réduit au minimum communautaire (1 €/MWh) pendant la crise énergétique, les TRV TTC augmentent en moyenne de 10 % au 1^{er} février 2024. Cette hausse s'ajoute à celles déjà observées en 2023 (+ 15 % en moyenne au 1^{er} février 2023, puis + 10 % au 1^{er} août 2023).

Graphique 1 : évolution du prix de l'électricité pour les ménages en France

En €/MWh (euros courants)



Note : HTT = prix hors toutes taxes ; HTVA = prix hors TVA ; TTC = prix toutes taxes comprises. Le prix n'inclut pas le chèque énergie.

Source : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité

Au cours des trois dernières années, suite à la crise énergétique, le prix de l'électricité pour les ménages a progressé à un rythme soutenu. De 2021 à 2024, le prix TTC en euros courants (offres de marché et TRV) a augmenté de 13,2 % par an en moyenne, contre 4,0 % pour les prix à la consommation durant la même période. Au cours de la décennie 2010, le prix TTC en euros courants progressait en moyenne de 4,2 % par an, contre 1,0 % par an pour les prix à la consommation.

Offre de marché et TRV confondus, la hausse du prix hors toutes taxes (HTT) de l'électricité sur le marché résidentiel est moins marquée en 2024 que celle du prix TTC. Le prix HTT progresse de 9,8 %, après avoir augmenté de 23 % en 2023, et atteint 215 €/MWh. Il représente dorénavant 77 % du prix TTC, contre 83 % en 2023 et 66 % en 2021. La majeure partie du prix HTT est constituée des coûts d'approvisionnement et de commercialisation (composante « fourniture »), qui représentent 149,9 €/MWh (*graphique 2*). La part complémentaire, qui s'élève à 65,3 €/MWh, correspond au coût d'acheminement, au travers du tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (Turpe). Cette composante couvre l'utilisation du réseau de distribution (lignes de moyenne et basse tension) pour

Prix de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2024

53,3 €/MWh, et celle du réseau de transport (lignes de très haute et haute tension) pour 12,0 €/MWh.

L'augmentation du prix HTT en 2024 trouve d'abord son origine dans celle de la composante « fourniture » qui augmente de 12,0 %. Cette hausse est tempérée par le recours à l'électricité nucléaire historique (Arenh). Ce mécanisme permet aux concurrents d'EDF d'acheter une partie de la production nucléaire au prix de 42 €/MWh et ainsi de limiter la hausse du prix HTT, pour les ménages et pour les entreprises.

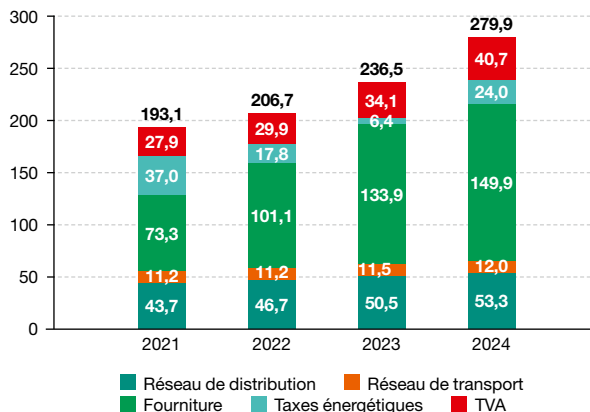
La composante « acheminement » est également en hausse, de 5,2 %. En effet, le Turpe a augmenté de 6,5 % en moyenne au 1^{er} août 2023 selon la CRE, dont 4 % liés à l'inflation. Cette hausse au second semestre 2023 se répercute sur les prix payés en 2024. En revanche, la CRE a décidé au 1^{er} novembre 2024 de reporter exceptionnellement l'actualisation du Turpe au 1^{er} février 2025, une baisse des TRV étant anticipée à cette date.

Hors TVA, les taxes payées par les ménages s'élèvent à 24 €/MWh, en forte hausse par rapport à 2023. Depuis le 1^{er} janvier 2023, il ne reste que deux taxes énergétiques : l'accise sur l'électricité et la contribution tarifaire d'acheminement (CTA). Le taux normal de l'accise sur l'électricité pour les ménages a été fixé à 32,06 €/MWh. Cependant, une minoration exceptionnelle a été accordée dans le cadre du bouclier tarifaire, l'accise étant réduite du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2024 à son minimum possible au regard des textes communautaires, soit 1 €/MWh. Avec la sortie progressive du bouclier tarifaire, l'accise est fixée à un taux intermédiaire de 21 €/MWh au 1^{er} février 2024 avant un retour au taux normal prévu au 1^{er} février 2025. La CTA est en hausse à 5,8 €/MWh en 2024, contre 5,3 €/MWh en 2023. Sur le long terme, les taxes hors TVA, ont triplé entre 2009 et 2016, mais ont peu évolué entre 2016 et 2021. La TVA, quant à elle, s'élève à 40,7 €/MWh. En raison de la hausse du prix HTVA (+ 18,2 %), elle augmente de 6,6 €/MWh par rapport à 2023.

En 2024, le dispositif du chèque énergie a bénéficié aux ménages les plus modestes afin d'alléger leur facture d'énergie. Au total, 5,2 millions de chèques¹ ont été utilisés, toutes énergies confondues, pour un montant moyen de 149 € par chèque. Le nombre de chèques utilisés est en forte diminution par rapport à 2023 (12 millions de chèques pour un montant moyen de 138 €). En effet, la majorité des chèques exceptionnels², émis en 2022 et 2023 pour soutenir les

Graphique 2 : décomposition du prix TTC de l'électricité pour les ménages en France entre 2021 et 2024

En €/MWh (euros courants)



Notes : les taxes énergétiques incluent l'accise sur l'électricité, la contribution tarifaire d'acheminement et, avant 2023, les taxes locales à la consommation finale d'électricité (TLCFE). Le prix n'inclut pas le chèque énergie.

Source : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité

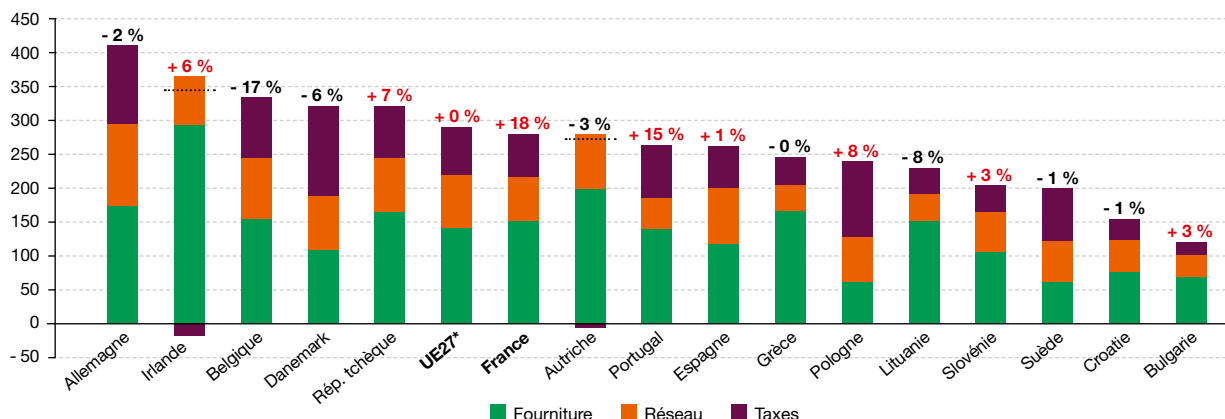
ménages modestes face à la crise énergétique, a très majoritairement été utilisée en 2023. Cette aide n'est pas prise en compte dans les données sur les prix présentées dans la publication.

LES MÉNAGES PAIENT EN MOYENNE L'ÉLECTRICITÉ LÉGÈREMENT MOINS CHER EN FRANCE QUE LA MOYENNE DE L'UNION EUROPÉENNE

Le prix TTC de l'électricité pour les ménages est resté stable en moyenne dans l'Union européenne (UE) en 2024 (graphique 3). Les évolutions de prix sont contrastées entre pays : certains continuent à connaître des hausses (Portugal et France notamment, avec respectivement + 15 % et + 18 %) tandis que d'autres voient les prix de l'électricité résidentielle baisser (- 17 % en Belgique et - 8 % en Lituanie notamment). Dans de nombreux pays, les mesures fiscales prises pour faire face à la hausse des prix en 2022 et en

Graphique 3 : prix TTC de l'électricité pour les ménages dans l'Union européenne en 2024

En €/MWh



* Union européenne à 27 États.

Lecture : en France, en 2024, le prix de l'électricité dans le secteur résidentiel s'élève à 280 €/MWh TTC, se décomposant en 150 €/MWh pour la fourniture, 65 €/MWh pour le réseau et 65 €/MWh pour les taxes. Le prix a augmenté de 18 % entre 2023 et 2024. Le prix n'inclut pas le chèque énergie.

Sources : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité ; Eurostat

¹ Toutes campagnes confondues.

² Chèque exceptionnel pour 40 % des ménages les plus modestes, chèque énergie bois et chèque énergie fioul.

Prix de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2024

2023 se réduisent en 2024. Le niveau moyen des taxes hors TVA dans l'UE, qui atteignait 51 €/MWh en 2021 avant la crise énergétique, remonte ainsi à 29 €/MWh en 2024 après avoir chuté à un minimum de 16 €/MWh en 2023. L'avantage dont bénéficiaient les ménages français quant au prix de l'électricité s'érode : alors qu'en 2023, le prix de l'électricité pour les ménages en France était inférieur de 18 % à la moyenne de l'UE, l'écart n'est plus que de 3,5 % en 2024.

En 2024, les coûts d'approvisionnement en France s'élèvent à 150 €/MWh, au-dessus de la moyenne de l'UE (140 €/MWh) pour la première fois depuis 2007. Le coût d'acheminement à 65 €/MWh est inférieur de 17 % à la moyenne européenne (79 €/MWh), les coûts d'acheminement étant particulièrement élevés dans les Pays-Bas (120 €/MWh) et en Allemagne (121 €/MWh). Enfin, la fiscalité (TVA incluse) sur l'électricité consommée par les ménages est plus faible en France (65 €/MWh) que dans la moyenne des pays européens (71 €/MWh) et nettement moins élevée qu'au Danemark (133 €/MWh) ou encore qu'en Allemagne (117 €/MWh).

LE PRIX PAYÉ PAR LES ENTREPRISES FRANÇAISES BAISSE DE 19,8 %

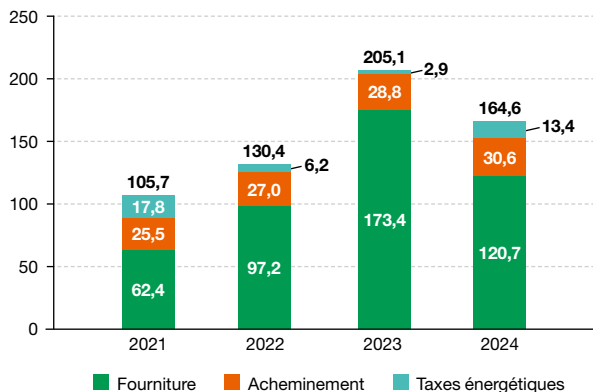
Après trois années de forte hausse, le prix moyen hors TVA (HTVA) payé par les entreprises françaises diminue de 19,8 % en 2024, atteignant 164,6 €/MWh, contre 205,1 €/MWh en 2023 (graphique 4). Il reste cependant 1,5 fois plus élevé qu'en 2021 (105,7 €/MWh), avant la crise énergétique. Ce prix ne prend pas en compte l'ensemble des aides de l'État apportées aux entreprises pour faire face à la crise énergétique. Il comprend l'amortisseur d'électricité et la baisse de l'accise sur l'électricité, mesures prises dans le cadre du bouclier tarifaire³, mais exclut le guichet d'aides au paiement des factures d'électricité.

La baisse des prix HTVA pour les entreprises en 2024 est principalement imputable au coût de fourniture, qui constitue 73 % du prix HTVA. Il est égal à la somme des coûts d'approvisionnement en électricité et en garanties de capacité, des coûts de commercialisation (incluant les certificats d'énergie) et de la rémunération du fournisseur (marge). Ce coût diminue de 30 %, passant à 120,7 €/MWh en 2024, après avoir fortement augmenté entre 2022 et 2023 (+ 78 %). Il reste cependant deux fois plus élevé qu'en 2021 (62,4 €/MWh). Après une forte augmentation des prix sur le marché spot en 2022, liée à la guerre en Ukraine et à la faible disponibilité du parc nucléaire français, ceux-ci ont retrouvé des niveaux plus habituels (58 €/MWh en 2024, contre 97 €/MWh en moyenne en 2023 et 276 €/MWh en 2022).

La composante « réseau », qui correspond au tarif d'utilisation des réseaux publics de l'électricité (Turpe) progresse légèrement sous l'effet du développement du réseau : elle passe de 28,8 €/MWh à 30,6 €/MWh entre 2023 et 2024.

Avec la sortie progressive du bouclier tarifaire, le taux de l'accise sur l'électricité a augmenté à 20,5 €/MWh au 1^{er} février 2024, contre 0,5 €/MWh depuis le 1^{er} février 2022 pour les petites et moyennes entreprises ainsi que pour les catégories fiscales « haute puissance ». Pour les entreprises dites « électro-intensives » et les centres de données, le taux réduit exceptionnel à 0,5 €/MWh a été conservé. Certaines de ces entreprises bénéficient même d'une exonération totale. En ajoutant la contribution tarifaire d'acheminement, l'ensemble des taxes hors TVA payées par les entreprises s'élève à 13,4 €/MWh en 2024, contre 2,8 €/MWh en 2023.

Graphique 4 : décomposition du prix TTC de l'électricité pour les entreprises en France entre 2021 et 2024
En €/MWh (euros courants)



Note : les taxes énergétiques regroupent la contribution tarifaire d'acheminement (CTA), l'accise sur l'électricité (ex-TICFE) et les taxes locales sur la consommation finale d'électricité (TLCFE) avant 2023. Le prix inclut l'amortisseur d'électricité et la baisse de la fiscalité liés au bouclier tarifaire, mais n'inclut pas les autres mesures (guichet d'aide aux entreprises).

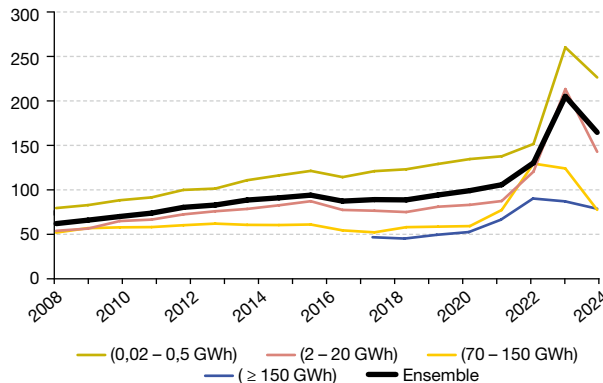
Source : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité

LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ POUR LES ENTREPRISES FAIBLEMENT À MOYENNEMENT CONSOMMATRICES DIMINUE TRÈS FORTEMENT

Le prix hors TVA de l'électricité pour les entreprises diminue pour la première fois depuis 2015 après trois années de forte hausse : - 19,8 % entre 2023 et 2024, contre + 57,2 % entre 2022 et 2023 et + 27,4 % en moyenne entre 2020 et 2023 (graphique 5). Auparavant, il était resté quasiment stable entre 2014 et 2018, après avoir augmenté en moyenne de 5,6 % par an entre 2007 et 2014.

Les entreprises les plus consommatrices s'ajustent plus rapidement aux variations des prix de gros que les moins consommatrices, les évolutions principales se faisant pour ces dernières au moment du renouvellement du contrat. Ainsi, en 2022, les entreprises les plus consommatrices avaient subi la plus forte hausse des prix de détail

Graphique 5 : évolution du prix hors TVA de l'électricité pour les entreprises en France par niveau de consommation
En €/MWh (euros courants)



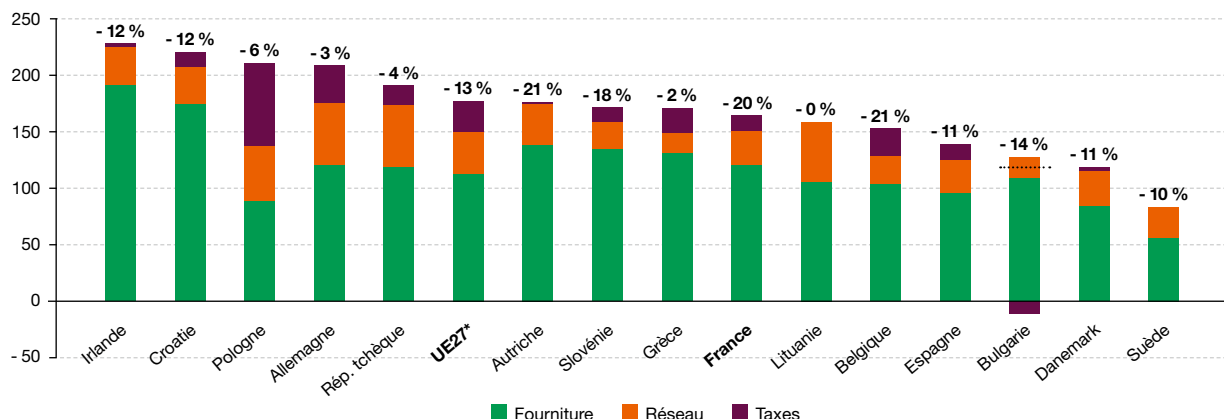
Note : les clients non résidentiels sont répartis suivant des tranches de consommation annuelle, définies par le règlement européen sur la transparence des prix du gaz et de l'électricité. Le prix inclut l'amortisseur d'électricité et la baisse de la fiscalité liés au bouclier tarifaire, mais n'inclut pas les autres mesures (guichet d'aide aux entreprises).

Source : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité

³ Les aides aux entreprises ont été allégées en 2024, voir : www.entreprises.gouv.fr/espace-entreprises/beneficier-d-une-aide-ou-d-un-credit-d-impot/prix-de-lenergie-les-aides.

Graphique 6 : prix hors TVA de l'électricité pour les entreprises dans l'Union européenne en 2024

En €/MWh



* Union européenne à 27 États.

Lecture : en France, en 2024, le prix de l'électricité dans les secteurs non résidentiels s'élève à 165 €/MWh HTVA, se décomposant en 121 €/MWh pour la fourniture, 31 €/MWh pour le réseau et 13 €/MWh pour les taxes. Le prix a diminué de 20 % entre 2023 et 2024. Pour la France, le prix inclut l'amortisseur d'électricité et la baisse de la fiscalité liés au bouclier tarifaire, mais n'inclut pas les autres mesures (guichet d'aide aux entreprises).

Sources : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité ; Eurostat

consécutivement à l'envolée des prix sur le marché de gros. Les prix par tranches de consommation avaient alors eu tendance à converger (graphique 5). À l'inverse, en 2023, ce sont les entreprises les moins consommatrices qui ont subi des hausses de prix élevées tandis que les entreprises les plus consommatrices voyaient leurs prix baisser. En 2024, la baisse des prix de l'électricité sur le marché de gros, amorcée en 2023, se transmet aux entreprises les moins consommatrices. Alors que le prix de l'électricité pour les entreprises consommant plus de 150 GWh diminue de 10 % entre 2023 et 2024, pour atteindre 79 €/MWh, celles consommant de 2 à 20 GWh voient leur prix baisser de 33 %, à 143 €/MWh sur la même période. La baisse est moins forte pour les entreprises consommant entre 20 à 500 MWh (-13 % à 226 €/MWh) en raison notamment de la hausse du taux d'accise.

LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ POUR LES ENTREPRISES EN FRANCE RESTE PROCHE DE LA MOYENNE DE L'UNION EUROPÉENNE

Le prix hors TVA de l'électricité pour les entreprises baisse dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. En moyenne, il diminue de 13 % à 178 €/MWh, contre 204 €/MWh en 2023 (graphique 6). Alors que les entreprises françaises payaient leur électricité 3 % plus cher que la moyenne de l'UE en 2023, elles bénéficient en 2024 d'un prix moyen à 165 €/MWh, inférieur de 7 % à la moyenne de l'UE. L'Allemagne (209 €/MWh) et la Pologne (211 €/MWh) sont parmi les pays de l'UE où les prix de l'électricité pour

les entreprises sont les plus élevés. À l'inverse, la Suède (84 €/MWh) et le Danemark (119 €/MWh) bénéficient des prix de l'électricité les plus faibles.

En 2024, le niveau des taxes sur l'électricité en Europe augmente légèrement avec la sortie progressive des mesures fiscales mises en place en 2022 pour atténuer la hausse des prix liée à la crise énergétique. En moyenne, elles s'élèvent à 27,4 €/MWh en 2024, contre 22,3 €/MWh en 2023 et 37,8 €/MWh en 2021. La Bulgarie et le Luxembourg sont les seuls pays qui continuent de subventionner l'électricité consommée par les entreprises, leurs niveaux de fiscalité nette étant négatifs.

MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de l'enquête semestrielle sur les prix de l'électricité et du gaz menée par le service des données et études statistiques (SDES) ainsi que d'enquêtes similaires conduites dans les autres États membres de l'Union européenne, en application du règlement n° 2016/1952 sur les statistiques européennes concernant les prix du gaz et de l'électricité. Le champ géographique de l'enquête française est la France entière. La méthodologie de l'enquête est disponible sur le site internet du SDES.

Eurostat publie les résultats compilés pour tous les pays de l'UE sur son site ec.europa.eu/eurostat/web/energy/data/database, ainsi que des données annuelles complètes à partir de 2019.

Étienne JEZIORO, SDES

Dépôt légal : juillet 2025
ISSN : 2557-8510 (en ligne)

Directrice de publication : Béatrice Sédillot
Coordination éditoriale : Claude Baudu-Baret
Maquettage et réalisation : Agence Efil, Tours

Commissariat général au développement durable

Service des données et études statistiques (SDES)

Sous-direction des statistiques de l'énergie

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex

Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr



MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

STATISTIQUE
PUBLIQUE